



Novembre 2008

Réflexions pour une meilleure optimisation des outils industriels de la presse et du labeur

Contexte

L'imprimerie de presse autrefois cantonnée à des travaux excluant la quadrichromie a incontestablement poursuivi sa marche vers l'amélioration qualitative de l'imprimé, même si les conditions de production, la formation des hommes et le modèle économique sont un frein à la généralisation d'un système qui permettrait d'imprimer des documents semi-commerciaux tels que les suppléments, certains dépliants et brochures publicitaires...

Le modèle économique traditionnel de la presse qui était essentiellement fondé sur ses trois piliers de revenus (annonces, publicité, vente) vacille et les éditeurs tentent depuis plusieurs années, parfois avec succès, de se réinventer pour fabriquer et faire parvenir de l'information à forte valeur ajoutée.

Le secteur dit du labeur a quant à lui été frappé par des mutations qu'il a intégrées tant sur le terrain des modes opératoires technologiques que sur l'innovation marketing, sans intervention de l'Etat et sans aides directes ou indirectes comme celles dont bénéficient les éditeurs de presse.

C'est pourquoi le secteur du labeur et notamment dans sa composante impression de périodiques, souhaite attirer l'attention du monde de l'édition comme des pouvoirs publics sur la nécessité de mesurer les distorsions qui pourraient être liées au renforcement de la capacité industrielle des outils de presse susceptibles de déséquilibrer le marché, d'accélérer la dilution de valeur, sans pour autant répondre à la question de fond liée à la réorganisation des supports de presse.

Au nombre des recommandations que nous avons à faire, nous en avons collectivement retenues quatre qui prennent en compte la nécessaire reconnaissance de la complémentarité presse/labeur et l'indispensable défense de l'écrit et du média papier qui nous est cher.

En effet, les produits imprimés qui grâce aux innovations technologiques basculeraient du secteur du labeur vers le secteur de la presse, bénéficieraient des exonérations de taxe

professionnelle et des interventions du fond de modernisation de la presse, interventions qui amèneraient à se poser les questions de fond suivantes :

- La notion d'information politique et générale s'étend-elle à des produits semi-commerciaux qui constituent une diversification publicitaire aujourd'hui assurée par l'industrie du « labeur ».
- Est-il compréhensible par le consommateur et donc par le lecteur qu'un dépliant publicitaire encarté dans un journal soit indirectement subventionné par le contribuable ?
- Quelles conséquences en terme d'emploi et d'infrastructures industrielles pourrait-il y avoir pour notre secteur si l'approche d'outils intégrés permettait, avec l'accompagnement fiscal dédié à la presse, de mordre sur le secteur du labeur qui s'est organisé pour servir au mieux ses clients en leur transférant l'intégralité de leurs gains de productivité ?
- Quelles incidences en terme de manque à gagner pour les collectivités locales au titre de la taxe professionnelle ?

C'est compte tenu de ces enjeux qu'il nous a semblé nécessaire de mettre en avant les propositions suivantes qui émanent d'un collectif d'imprimeurs de magazines soutenus par leur organisation patronale.

Recommandation 1

Le secteur de l'imprimerie de labeur, tant au niveau national que dans l'espace européen, s'est lancé dans un redimensionnement de son offre industrielle pour réduire sa surface et optimiser ses coûts. La nécessaire modernisation des outils de presse ne peut se faire sans que le respect de l'équité fiscale en matière d'investissement dans des outils aptes à concurrencer le labeur, soit au cœur de la réorientation des aides à la presse comme le propose le sous-groupe « Contenu du pôle presse et société » animé par François DUFOR.

Le cœur de métier de la presse écrite étant de fabriquer de l'information à valeur ajoutée, quel que soit le canal de diffusion, il convient de réorienter les aides à la presse vers le contenu, la rédaction, le multimédia et la distribution.

La nécessaire modernisation des outils de presse ne peut se faire si elle crée des distorsions de concurrence et si l'équité fiscale n'est pas respectée lorsque imprimerie de labeur et imprimerie de presse interviendront sur les mêmes produits.

L'imprimerie de labeur acquitte 450 millions d'euros de taxe professionnelle, ce qui nous amène à considérer que les exonérations de TP devraient être octroyées en considération de la nature du produit imprimé. C'est dans ce cadre que nous proposons la relance d'un Comité ad hoc paritaire, sous contrôle parlementaire, pour procéder à l'évaluation et aux études d'impact des aides à la presse s'il s'avérait qu'elles devaient créer des dégâts collatéraux au secteur du labeur.

Les entreprises du labeur spécialisées dans la fabrication des périodiques sont en pleine mutation et tentent de réduire leurs surcapacités de production. Ce n'est donc pas à la

puissance publique d'aider directement et indirectement au renforcement de capacités additionnelles qui ne feraient que diluer l'ensemble de nos deux secteurs dans une spirale dépressive.

Recommandation 2

26% des magazines français sont imprimés hors de France avec les conséquences que cette délocalisation a sur l'acheminement, l'énergie et l'environnement. Les imprimeurs de labeur qui se sont engagés dans une approche éco-responsable, recommandent qu'aucun éditeur de périodiques et qu'aucun éditeur de presse quotidienne n'échappe à cette logique et intègre dans l'ours des supports la validation des résultats de réduction des effets de serre liée à la relocalisation des flux.

La localisation des lieux de production ne peut aujourd'hui se faire sans prendre en compte l'entier de la chaîne de valeur et en intégrant les problématiques environnementales qui sont aujourd'hui un des critères de choix du prestataire.

En ce domaine, nos sorts sont liés puisque 26 % des imprimés sont importés avec les conséquences que ces importations ne manquent pas d'avoir sur le coût du transport et sur l'équivalent carbone que dégagent ces impressions lointaines.

Si notre filière commune peut rationaliser son approche et économiser 20 000 camions par an sur des longues distances, l'emploi de 4 000 salariés pourrait être préservé ou développé et les délocalisations freinées.

Aucun éditeur de périodiques, voire éditeur de presse quotidienne, n'échappera à cette logique où le lecteur sera le précepteur qui imposera à l'ensemble de la chaîne graphique d'imprimer de manière éco-responsable.

Le labeur a fait cette démarche et est en train de la généraliser et la presse y sera également conduite avec une rationalisation de ses centres de fabrication qui seront liés à cette logique de la proximité.

Recommandation 3

La présence des imprimeurs-brocheurs-routeurs est demandée lors des négociations futures menées entre La Poste, les distributeurs et les éditeurs afin d'éviter des contraintes et accords pénalisants pour nos entreprises.

Les négociations éditeurs de presse, NMPP/MLP/Poste, sont conduites sans concertation avec la filière graphique labeur alors que de nouvelles contraintes imposées aux imprimeurs, brocheurs, routeurs, sont issues de la logique de ces accords. Renforcement d'outils nécessaire, réorganisation, port supplémentaire, pénalités financières, grèvent aujourd'hui les coûts de notre filière et provoquent des tensions qui impliquent que ces décisions doivent être encadrées et discutées avec les représentants de la profession.

Recommandation 4

Afin de préserver les atouts du modèle économique de l'information papier, le secteur du labeur souhaite attirer l'attention des éditeurs sur les dégâts du tout gratuit et sur la nécessité d'assurer une péréquation entre deux modèles économiques qui ont leur logique propre.

S'il est certain que le média papier n'est pas cannibalisé par internet, il faut veiller à ce qu'aucun cadrage réglementaire ne vienne prioriser l'information on line au détriment de la filière papier.

La force du média papier tient au savoir qu'il transmet mais également aux savoir-faire qui sont associés à sa transformation : filière papetière, photogreveurs, imprimeurs, brocheurs, routeurs, diffuseurs, kiosquiers, fabricants d'encre, fabricants de matériel, dont aucun ne touche au contenu et ne tiennent leur légitimité que du support papier qui les fédèrent.

Lorsque l'on prend l'ensemble des composantes d'une filière comme la nôtre, il faut y intégrer l'amont de la filière (bois, papier-carton, pigments, liants et additifs, industries de l'imprimé, équipements, consommables, énergie) ainsi que l'aval (édition, agences de publicité, annonceurs, presse magazine, entreprises et administrations).

En conséquence, les investissements et les innovations de la filière de l'imprimé, à un moment où celle-ci a fortement investi pour se moderniser, font de cette filière un pôle économique vital entraînant l'activité économique globale des territoires dans lesquels cette filière est largement implantée. Il serait donc dommageable qu'une filière structurée qui contribue à l'emploi, soit menacée par les conséquences indirectes de mesures qui redistribueraient les cartes entre la presse et le travail.